



Chères adhérentes, chers adhérents,

Suite aux annonces d'hier soir du Président de la République au sujet de la montée en puissance de l'épidémie liée au **COVID-19**, des mesures viennent d'être décidées en interne par moi-même, la Direction et la représentation du personnel.

Celles-ci entrent en application à partir d'aujourd'hui et ont pour objectif de vous protéger, vous et vos proches, tout en maintenant autant que possible notre activité et le service que l'on vous apporte.

Ainsi, les mesures qui s'appliquent dès aujourd'hui pour le personnel sont les suivantes :

- **limiter au maximum les déplacements professionnels,**
- **favoriser le télétravail,**
- **s'adapter aux difficultés de garde d'enfants.**

Elles sont de bon sens et complètent les mesures préventives déjà mises en place, savoir :

- se laver les mains très régulièrement,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- saluer **sans se serrer la main**, éviter les embrassades,
- utiliser des mouchoirs à usage unique,
- garder une distance d'au moins 1 mètre avec une autre personne,
- porter un masque quand on est malade,
- se munir de son propre stylo,
- dans le cadre de tours de plaines, suivre le TC avec son propre véhicule.

Vos interlocuteurs habituels restent à votre disposition en cas de questions.

Comptant sur vous pour appliquer ces règles, veuillez agréer cher sociétaire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Jérôme Charpentier